

LES CONDITIONS DE VIE DES CENTRICOISES

Vous retrouverez les sources des données statistiques au verso de la page.

Espérance de vie à la naissance 2020 *



84,7 ans



80,7 ans

Consommation de drogues au cours des 12 derniers mois - population de 15 ans et plus, Mauricie et Centre-du-Québec, 2014-2015, *



9,9 %

18,9 %

Infractions sexuelles ②



75,4 %

Autres infractions d'ordre sexuel ③



55 %

Agressions sexuelles ③



20,4 %

Buveurs actuels, population des 12 ans et plus, Mauricie et Centre-du-Québec, 2013-2014 *



84,5 %



87,5 %

Détresse psychologique - population de 15 ans et plus, Mauricie et Centre-du-Québec, 2014-2015 *

15-24 ans



38,5 %

25-44 ans



33,1 %

45-64 ans



26,2 %

65 ans et +



29,1 %

Fumeurs actuels de cigarette selon le sexe, population de 15 ans et plus, Mauricie et Centre-du-Québec, 2014-2015, *



19,5 %



19,4 %

LES CENTRICOISES ①



125 725



3 300



3 495



2 220



18 260

2017



25 %

des femmes ont 65 ans et plus (2021) ①



29 %

des femmes de 15 ans et plus vivent en union libre (2021) ①



70 %

des familles monoparentales ont à leur tête une femme comme cheffe de ménage (2021) ①



16 %

des femmes vivent seules ①

Embonpoint, population de 15 ans et plus, Mauricie et Centre-du-Québec, 2014-2015 *



44,7 %



26,8 %

Population de 18 ans et plus active physiquement, Mauricie et Centre-du-Québec *



43 %



25 %

Nombre de victimes d'infractions contre la personne commises en contexte conjugal déclarées par la police au Québec ②

2016



15 473

2021



18 571



3098

Secrétariat à la condition féminine

Québec



Table de concertation du mouvement des femmes Centre-du-Québec

✳ <https://www.femmescentreduquebec.qc.ca/uploads/Portraitsantefemmes.pdf>

① <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021>

② [https://csf.gouv.qc.ca/article/publicationsnum/les-femmes-et-la-pandemie/societe/violence-conjugale-feminicides-quebec-2021 /](https://csf.gouv.qc.ca/article/publicationsnum/les-femmes-et-la-pandemie/societe/violence-conjugale-feminicides-quebec-2021/)

③ **Définitions et niveau d'agression sexuelle:** (source: https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/jp-cj/victim/rr14_01/p10.html)

- Agression sexuelle de niveau 1 (art. 271) :Voies de fait commises dans des circonstances de nature sexuelle telles qu'il y a atteinte à l'intégrité sexuelle de la victime. L'agression sexuelle de niveau 1 ne cause pas ou presque pas de blessures corporelles à la victime.
- Agression sexuelle de niveau 2 (art. 272) :Agression sexuelle armée, menaces ou infliction de lésions corporelles.
- Agression sexuelle grave (niveau 3) : Agression qui blesse, mutilé ou défigure la victime, ou qui met sa vie en danger.

Autres infractions sexuelles:

Comprend une liste d'infractions sexuelles sur des personnes mineures (mais pas exclusivement) (contacts sexuels, incitation à des contacts sexuels, leurre d'enfant, inceste, publication non consentuelle d'images intimes, voyeurisme).

Toutefois, il importe de noter que les taux réels d'agressions sexuelles restent largement sous-estimés par les données provenant des services de police. Effectivement, seulement 5 à 6 % des agressions sexuelles sont rapportées à la police selon les données de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés de 2018 et de l'Enquête sociale générale sur la victimisation de 2019^{1,6}

(source: <https://www.inspq.qc.ca/agression-sexuelle/statistiques>)